

Lettre d'information

Le Registre national de qualité des actions médicales relatives à la santé des élèves, EMQ

Pour les élèves et les parents

Aidez-nous dans notre travail d'amélioration !

Selon la loi de l'éducation, les actions médicales relatives à la santé des élèves, auparavant appelée Les soins et la santé scolaires, doivent proposer des actions préventives de la santé aux élèves durant leur scolarité. Le Registre national de qualité EMQ a été créé dans le but d'améliorer constamment le travail autour de la santé des élèves. Les établissements scolaires ainsi que les infirmières et les médecins y travaillant développent, s'occupent des informations et les transmettent à EMQ. L'objectif du Registre de qualité est de rendre possible le travail d'amélioration continu, de créer l'égalité concernant la santé des élèves et de conduire la recherche.

Les informations relatives à la santé issues des examens et des entretiens de santé sont compilées dans le Registre de qualité. Il est seulement possible d'y voir les résultats concernant la santé des élèves en tant que groupe, ce qui signifie *qu'un seul élève ne peut être identifié*. Si vous souhaitez en savoir plus sur les informations personnelles sur la santé suivies par le Registre de qualité, consultez le site suivant : www.emq.se. Le numéro d'identifiant personnel des élèves peut faire l'objet de demande pour la recherche et pour cela il faut l'accord du comité d'éthique. Afin de pouvoir identifier un élève en fonction de ses droits et dans le cadre de la recherche, il est nécessaire d'indiquer son numéro d'identifiant personnel. Pour qu'il puisse être utilisé dans le cadre de la recherche, il est nécessaire d'obtenir l'approbation d'un comité d'éthique, *etikprövningsnämnd*.

Les informations concernant 100 000 élèves par classes est une grande source d'informations pour la recherche et le développement !

Vos droits

- Votre participation au Registre de qualité est volontaire et n'a pas d'impact sur les actions proposées par l'infirmière et le médecin scolaire
- Les informations sont protégées selon la loi suédoise et peuvent seulement être utilisées dans le but de développer les soins et de la santé et la recherche
- Les personnes ayant accès aux informations figurant dans le Registre de qualité sont l'infirmière et le médecin scolaire au sein de l'établissement ainsi que les responsables du Registre de qualité, EMQ
- Vous pouvez refuser à ce que ces informations soient transmises au Registre de qualité
- Vous avez le droit de demander que les données erronées soient corrigées et également le droit que les données soient limitées

- Si vous acceptez mais regrettez votre décision et ne souhaitez pas que ces informations soient transmises au Registre de qualité, veuillez contacter dataskyddsbud@regionostergotland.se.
- Vous avez alors le droit de demander à ce que ces informations soient effacées du Registre
- Si vous refusez que ces informations soient transmises au Registre de qualité et souhaitez par la suite y participer, veuillez en informer l'infirmière scolaire

Vous trouverez d'autres informations sur le Registre de qualité à la page suivante et sur le site internet du Registre sur www.emq.nu

Qu'est-ce que le Registre national de qualité ?

Le Registre national de qualité a pour but de rassembler des informations qui seront utilisées dans le but d'améliorer le travail des services médicaux relatif aux soins, la santé et la prévention des maladies. Au niveau national, régional et local, les services de soins et de la santé peuvent suivre et voir les changements de la santé des élèves dans le temps et comparer les différentes méthodes de travail et de traitement. Il est très important qu'autant de personnes possibles contribuent au Registre de qualité augmentant ainsi la fiabilité des résultats et des estimations. Les résultats seront utilisés dans le travail d'amélioration continu des établissements afin d'atteindre un standard uniforme des services et des soins en Suède.

Enregistrement des informations

Les informations figurant dans le journal du patient lors de la consultation et les entretiens de santé sont collectées. Si vous souhaitez en savoir plus sur les informations figurant dans le Registre de qualité, visitez le site www.emq.nu. Les informations peuvent seulement être utilisées dans le but de développer et d'assurer la qualité des soins, d'établir des statistiques et de conduire des recherches. Les informations, après une évaluation concernant la confidentialité peuvent être remises à d'autres dans l'un de ces buts.

Confidentialité

Les informations sont protégées par la confidentialité médicale et la loi sur l'accès public à l'information et la confidentialité. Il n'est pas possible, dans les compilations d'informations, d'identifier les informations concernant une seule personne ou celles concernant votre enfant. Le comité d'éthique et l'administration responsable de la gestion des informations personnelles doivent toujours donner leur accord afin que les informations puissent être utilisées dans le but de la recherche.

Sécurité

Les informations concernant votre(vos) enfant(s) sont protégées contre tout accès non autorisé. Il y a des exigences particulières qui par exemple impliquent que seulement les personnes ayant besoin de ces informations peuvent y avoir accès. Un contrôle systématique est effectué pour s'assurer qu'aucune personne non autorisée n'ait accès à ces informations et que toute connexion au Registre soit sécurisée. Les informations sont cryptées et ainsi protégées.

Accès

Le personnel médical peut seulement prendre part des informations qu'il remet au Registre de qualité. Aucun autre membre du personnel médical n'a accès à ces informations. En tant que responsable du registre, le personnel autorisé de l'administration responsable des informations personnelles peut prendre part des informations concernant l'enfant dans le but de s'assurer que les données sont correctes.

Triage

Les informations sont effacées du Registre quand elles ne sont plus utiles au développement et à l'assurance de la qualité des soins. Pour certains registres, le service des archives peut décider de conserver les informations à des fins historiques, statistiques et scientifiques.

Droits

La participation au Registre de qualité est volontaire et n'a pas d'impact sur les services ou les soins administrés à votre(vos) enfant(s) par l'infirmière et le médecin scolaire. Si après avoir lu la lettre d'information vous ne souhaitez pas que les informations concernant votre enfant soient enregistrées, veuillez en informer l'infirmière scolaire. Si ultérieurement vous ne souhaitez pas que les informations concernant votre enfant ne soient pas enregistrées, contactez Dataskyddsbud@regionostergotland.se Vous pouvez à n'importe quel moment changer d'avis et demander que les informations concernant votre enfant soient effacées du Registre de qualité et le droit de limitation des données. Vous avez également le droit d'obtenir des informations concernant l'accès aux informations relatives à votre enfant. Vous avez, une fois par an et gratuitement, le droit de savoir quelles informations concernant votre enfant ont été enregistrées (c.à.d. un extrait de registre, (*registerutdrag*)). **Une telle demande doit être faite par écrit, signée et envoyée à Dataskyddsbud@regionostergotland.se** Vous avez également le droit à une compensation dans le cas où les informations concernant votre enfant sont traitées contrairement à la loi sur les informations personnelles ou la loi relatives aux informations concernant les patients. Vous avez le droit d'envoyer une plainte à l'administration de supervision du registre.

Responsabilité concernant les informations personnelles

La Région Östergötland est l'autorité responsable des informations personnelles du Registre national de qualité des actions médicales relatives à la santé des élèves.

Contactez le Registre de qualité, EMQ
Dataskyddsbud@regionostergotland.se